VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE

Compagnie Générale Transatlantique
SERVICE POSTAL
Départs de NEW YORK pour BORDEAUX

ROCHAMBEAU .....9 octobre, 3 p. m.
CHICAGO .....16 octobre, 3 p. m.
LA TOURAINE .....23 octobre, 3 p. m.
ESPAGNE .....30 octobre, 3 p. m.

LE NOUVEAU STEAMER A QUADRUPLE HÉLICES
S. S. LAFAYETTE
Premier départ de N. Y. le 13 nov.

Pour tous renseignements s'adresser
Aux bureaux de la Compagnie,
F. J. ORFILA, AGENT GÉNÉRAL.
302 rue Commune. Nouvelle-Orléans.

Une vraie Villégiature Préparée

PAR LES

FRISCO LINES

AGENT DES BILLETS

229 rue St-Charles

Informez-vous près de lui avant de partir pour l'Ouest, au sujet du nouveau service de Californie et des prix.

QUEEN & CRESCENT ROUTE

Le Train de New York

Quitte la Station Terminale à 7:30 P. M.

DIRECTEMENT
A la 32me rue et la 7me Avenue
Un îlet de Broadway.
Eclairé à l'Electricité.
Excellent Service de Wagon Restaurant.
"A La Carte"
Bureau des Billets.
211 RUE ST. CHARLES.
Dépôt: Station Terminale, rue du Canal
PHONE MAIN 2926.

CHAMPAGNE
LOUIS ROEDERER
REIMS

(Exigez l'Etoile Comme Garantie)
PAUL GELPI & FILS
AGENTS
227 Rue Decatur Nouvelle-Orléans
En faisant vos emplettes mentionnez l'Abeille, S. V. P.

Emprisonné pour s'être défendu.

Un noir nommé Jeff Malone a attaqué William Tinker, 901 rue St. Philippe, commis à l'épicerie de Mme M. S. Mareau. Tinker a fait feu dans l'air pour effrayer le nègre, et ce dernier a pris la fuite. Tinker a été arrêté pour avoir troublé la paix, en faisant feu dans les limites de la ville.

AUTRICHE, TURQUIE ET ALLEMAGNE

Suite de la 1ère page.

Notre artillerie a tiré sur un croiseur ennemi qui bombardait nos positions sur les hauteurs du Jouk, dans le district d'Ari Burmi. Près de Seddul-Bahr le duel d'artillerie continue sur notre aile gauche, nous avons réduit au silence plusieurs batteries ennemis.

Nous avons fait sauter une mine ennemie sur notre aile droite.

A travers la ville

Menus faits — Incidents — Accidents — Les événements du jour.

Un corps que l'on croit être celui d'un noir, a été trouvé flottant sur le fleuve à McDonoghville. Il avait une jambe de bois.

Un nègre nommé Emile Williams, a voulu frapper avec un casse-tête un agent de police, qui essayait de l'arrêter. Des accusations ont été déposées contre Williams pour avoir en sa possession une arme dangereuse, voies de fait, et cruauté contre un cheval attelé à un camion.

Le corps trouvé flottant dans le fleuve en face du quai Swift, près du Canal Harvey, a été identifié par Mme Charles Peed, comme étant celui de son mari.

On croit qu'un corps humain est enseveli sous les décombres du Majestic Hall, coin Magazine et Septième. Le surintendant Reynolds a donné l'ordre de faire un déblayement.

Vincent Maenza, a intenté un procès en dommages pour 1.400 dollars contre Baptiste Lococo, devant la cour civile de district hier, pour voies de fait. Maenza allègue avoir été blessé à la tête, à la face, aux bras, aux reins, à l'abdomen et avait reçu des lésions internes.

William Tate, 30 ans, en nettoyant son revolver sur le vapeur Nicosian, mouillé au quai de la rue Celeste, a été blessé lorsqu'une cartouche a fait explosion. Il est soigné à l'infirmerie Touro.

Hier matin, à une heure, un incendie a partiellement détruit le café et restaurant de Ferdinand Mojonnier, 901 rue des Français, causant des pertes de 1,800 dollars.

L'agent de police Frank J. Lanne, a eu le poignet démis hier, coin avenue Carrollton et rue Apricot, en heurtant un camion qui n'avait pas de lanterne. Une accusation sera déposée contre le propriétaire du camion.

A cinq heures, hier après-midi, Jenny Degree, 10 ans, couleur, demeurant coin des Français et Virtue, s'est noyé dans le Bayou St. Jean, près de l'Ile Demoruelle.

Arthur Price, nègre, a été arrêté hier sous l'inculpation d'avoir négocié un faux chèque de 105 dollars, à James J. McLoughlin, coin Liberté et Clio.

TEMPERATURE

Thermomètre de E. Claudel, Opticien, Successeur de E. & L. Claudel, 918 rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Lne.

Nouvelle-Orléans, 4 octobre.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin.....	80	24
Midi	82	25
3 p. m.....	80	24
6 p. m.....	78	26

"FRAMERS OF THE CONSTITUTION OF THE U.S.A." NO. 7

Thomas Jefferson "Father of the Declaration of Independence"

THIS noble founder of the Democratic Party immortalized himself by writing our Declaration of Independence—the document which laid the foundations of Free Government, not only for our own beloved land, but for all the world. His countrymen twice elected him President and will always treasure his memory. Jefferson was the most ardent advocate of Universal Freedom of his time and it was his wisdom and foresight which brought about the Louisiana Purchase. Every drop of his Virginia blood loved Liberty, and because he wanted Americans to be assured of it for all time he championed with all his might and main the signing of the Constitution of the United States. None of the fathers of the Republic were more far-seeing than he and none knew better than he that a mild brew of barley-malt and hops is truly a temperance drink. Hence, in 1816, he wrote President Madison: "A Captain Miller is about to settle in this country and establish a brewery. I wish to see this beverage become common." Jefferson lived past his 83rd year and all his life he was a moderate user of light wines and barley brews. It is unimaginable that were he alive to-day he would vote otherwise than NO to proposed tyrannous prohibition laws. For 58 years Anheuser-Busch have been brewing the kind of honest barley and hop brews which Jefferson hoped in his day to see the National beverage of Americans. Exactly such a beer is BUDWEISER. Its quality, purity, mildness and exquisite flavor have won its way to the top. To-day 7500 people are daily required to meet the public demand. Its sales exceed any other beer by millions of bottles.

Visitors to St. Louis are courteously invited to inspect our plant—covers 142 acres.

ANHEUSER-BUSCH · ST. LOUIS, U.S.A.

Anheuser-Busch Branch
Distributors New Orleans, La.

Budweiser
Means Moderation

En faisant vos emplettes mentionnez l'Abeille, S. V. P.

Vols.

On a volé:

A John S. Taylor, 454 rue Flood, un cheval et une selle, évalués à 190 dollars.

A Edward C. Moore, 1325 rue Deuxième, des vêtements, complets et souliers, valant 146 dollars.

A W. C. Goebber, propriétaire de la "Guatemala Coffee Company," 617 rue Camp, des marchandises évaluées à 48 dollars.

A Edward C. Moore, 1325 rue Deuxième, des complets et autres objets, valant 146 dollars.

A Mme M. Wells, 826 St. Charles, des bijoux, évalués à 324 dollars.

A Niel Bush, 123 rue Nord Franklin, une valise et des vêtements, valant 35 dollars.

A Mme Thomas A. Greer, 813 rue Nord Derbigny, des bijoux évalués à 72 dollars, et un revolver valant 10 dollars.

A Robert Lochead, du vapeur "Vermont," mouillé au quai de la rue St. Andrew, une montre valant 25 dollars, dans le cabaret Frisco.

PETITES ANNONCES

PERSONNEL.

Col. Hugues J. de la Vergne a transféré son étude d'avocat au Bureau de l'Abeille, 520 rue Conti. Téléphone Main 3487.

DEMANDES.

ON DEMANDE—Une sérieuse fille française avec de bonnes références pour menage et comme bonne d'enfants. S'adresser 1404 rue Octavia.

ON desire acheter, un secrétaire ancien en acajou, avec ornements en cuivre. S'adresser 520 rue Conti, au directeur. cf

DEUX HOMMES EN DANGER.

Mulet électrocuté par un fil chargé — Les camionneurs blessés.

Un mulet, valant 150 dollars, appartenant à Sylvester Lapicolo, a été électrocuté par un fil électrique, hier, rue Camp, entre Julia et Girod. Frank Lopez, 2604 rue Thalia, et Willie Harveney, 2029 rue Poydras, qui étaient dans le camion, ont été brûlés aux jambes.

Policier blessé.

L'agent de police James Welsh, 544 rue Josephine, a été renversé par une auto pilotée par le chauffeur J. A. Barrett, 925 rue Quatrième, en face de la salle de l'Artillerie Washington, rue St. Charles. L'agent a été blessé sous l'œil.

Renversé par un camion.

Webb Marsh, 28 ans, plombier, 700 rue Camp, a été renversé par un camion conduit par Morris Moore, couleur, à l'intersection avenue Howard et rue Camp, hier soir à 7 heures. Marsh a été porté à l'Hôpital de la Charité, souffrant d'une blessure à la tête.

Chute sérieuse.

Henry Boh, 21 ans, 225 Sud Hagen, est tombé du toit de la maison, 2553 St. Philippe, où il faisait des réparations, et a reçu des lésions internes.

Recherches.

Mme Nan Griffin, 551 avenue Cinquième, Ouest, Knoxville, Tenn., a demandé à la police de faire des recherches pour retrouver son fils adoptif, garçonnet de 15 ans, qui est venu à la Nouvelle-Orléans, il y a une semaine. Signalement: 5 pieds, 7 pouces; pèse 120 livres, portait un complet de serge bleu.

E. A. Jones, de White Bluff, demande à la police de retrouver son fils "Archie," qui est venu à la Nouvelle-Orléans, pendant l'ouragan. Archie à 16 ans, pèse 140 livres, il est sourd.

Paroles de la Veille.

Dès les premiers jours de notre vie indépendante et à votre insu peut-être nous avons reçu de vous, la clarté, la chaleur de la pensée, respirant avec véhémence les fleurs de votre culture d'une souche toute latine; écouté, admiré, suivi la parole, le geste de la France." ENRIQUE LARRETA,
Ministre de la Republique Argentine à Paris.
17 mai, 1913.

VENTES AUX ENCHERES.

Par CHARLES ROTH

ANNONCE JUDICIAIRE.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,539 — Division C — En vertu d'un ordre rendu en cour ouverte le 2 septembre 1915, et signé en cour ouverte le 9 septembre 1915, par l'honorable E. K. Skinner, juge de la Division C, de la dite cour, je procéderai à la vente aux enchères publiques, le MARDI 12 octobre 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, de la propriété suivante décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous des droits, voies, privilèges, prescriptions et avantages y appartenant, situés dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Calliope, Willow, Claiborne et Euphrosine, désignés comme lots Nos. Un et Deux d'après un croquis tiré d'un plan de Louis L. Pillé, voyer, daté du 23 janvier 1871, et certifié exact par W. I. Hodgson, encanteur, et annexé à un acte passé devant James Fahey, ancien notaire de cette paroisse, en date du 12 mars 1872. Les dits lots se touchent et mesurent, ensemble, trente-huit pieds deux pouces et quatre lignes de face sur la rue Willow, par une profondeur, chacun, de cinquante-quatre pieds, six pouces et six lignes entre lignes égales et parallèles. Le lot No. Un forme le coin des rues Calliope et Willow.

Conditions: Comptant; l'acquéreur devra, au moment de l'adjudication, déposer dix pour cent du prix d'achat; et aussi être responsable du payement des taxes d'Etat et de Ville de l'année 1915, et payer les frais de l'acte de vente et des timbres des impôts fédéraux, devant Charles Schneidau, notaire.

CHARLES ROTH, Encanteur,
No. 838 rue Commune.
sept 41 16 30—oct 3 9 12

je veux être seul avec elle... avant de...

Le chauffeur s'arrêta. Il regarda sa mère... deux grosses larmes coulaient sur ses joues décolorées.

La brave femme embrassa son fils. Elle le contempla longuement, puis les yeux remplis de pleurs, elle entraîna Trignard et ferma la porte avec précaution.

Puis elle commença tout de suite:

— Jean m'a dit tout à l'heure qu'il était sûr que ce n'était pas votre maître qui a fait ce mauvais coup.

— Catherine assure bien, au contraire, que c'est lui...

— Elle ne sait peut-être pas que M. de Murel a un frère?

— Si... mais vous savez bien que M. Jacques n'est pas ici... on ne l'a jamais revu depuis la disparition de Mme la baronne.

— C'est ce qui vous trompe père Trignard... Jacques de Murel est caché au château de Noyes depuis près de trois semaines...

— Qui vous l'a dit?...

— Le vieux Bernard...

— Je crois que vous avez raison, dit-il au bout de quelques instants... tout me dit que le vrai coupable est le misérable qui se cache.

Puis, comme se parlant à lui-même, il reprit:

— Ce Jacques... ce Jacques... en a-t-il fait...

Et, très bas, il ajouta.

— Il me coûte de me taire, allez...

— Surtout depuis quelques années, n'est-ce pas?

— Depuis bientôt deux ans.

— Ah! je m'en doutais... vous me faites peur, père Trignard...

— Mon heure viendra... je me vengerai.

Le vieux garde se retourna... la porte de la chambre venait de s'ouvrir. La Rougeaude était là.

Elle apparaissait pâle, effrayante... ses yeux semblaient agrandis par l'épouvante.

La mère Jean se précipita dans la chambre.

Trignard s'était approché de sa fille, qui ne semblait pas le voir.

— Que se passe-t-il, Catherine... le pauvre enfant est donc plus mal?

Et, ne recevant pas de réponse, il ajouta:

— Tu restes devant cette porte sans broncher... laisse-moi passer.

— C'est inutile, fit la malheureuse d'une voix sépulcrale... Jean est mort...

— Mort?

— Oui... il est mort en criant vengeance... J'ai juré sur son corps de lui obéir.

II.

BRISEMENT DE COEUR.

Enfin Giselle était seule!

Son père et ce Bertin qu'elle exécrait venaient d'aller au fumoir. Après une courte hésitation, elle pénétra dans le salon de réception.

L'endroit était bien choisi pour se recueillir... pour rêver. La jeune fille allait s'asseoir, lorsque, à l'extrémité de l'immense pièce, elle [illegible] cien qui, appuyé sur une console, la regardait tristement.

— Mon Dieu... qu'y a-t-il, fit-elle, en se précipitant vers lui?

— Des choses graves.

— Vous étiez parti pour savoir si, oui ou non il y avait eu un accident d'automobile et que signifiait l'arrivée de Catherine revêtue des vêtements de notre chauffeur... j'espère que vous ne m'apportez pas une trop mauvaise nouvelle.

— Hélas! La Rougeaude avait raison... Jean est blessé gravement... M. de Murel ne vous l'a donc pas dit?

— Non... il l'ignorait.

— Si vous pouviez dire vrai

— Vous pensez que mon père était au courant de ce qui s'est passé... pour quel motif me l'aurait-il caché?

— Je ne m'en doute pas.

— Je vous en supplie, Lucien, dites-moi tout... comment mon pauvre Jean a-t-il été blessé?...

— Je ne sais pas au juste... je cherche à le comprendre moi-même. Lucien prit les deux mains de la jeune fille dans les siennes et, ne pouvant se contenir davantage, il s'écria, par mots entrecoupés.

— J'ai mal rempli la mission que vous m'aviez confiée... pardonnez-moi... mais depuis que je vous ai quittée... mon cœur a reçu un coup mortel...

La jeune fille le regarda avec effroi... elle n'avait pas la force de le questionner. L'angoisse la suffoquait... Elle attendait.

Le vicomte reprenait.

— [illegible] je vous demande pardon du mal que je vais vous faire... Je suis brisé par le nouveau malheur qui nous frappe, moi qui vous aime de toute la force de mon âme, je dois parler... et, tout bas, comme retenant ses mots, il ajouta:

— Je dois m'éloigner.

— Vous éloigner!... me quitter!... pourquoi?

— Ne me le demandez pas.

— Oh! Lucien, si vous m'abandonnez, je mourrai.

La malheureuse avait des sanglots dans la voix comme une enfant. Et lui, accablé par une même émotion, le regard fixe, répétait:

— Nous devons nous quitter... je n'ai plus le droit de vous aimer.

Mlle de Murel, en entendant ces derniers mots, releva la tête.

— Est-ce une dépêche de Mme de Noyes, un ordre que vous venez de recevoir?

— Non... c'est un malheur... c'est un grand malheur, murmura Lucien en passant la main sur son front.

— Ce n'est pas pour reprendre votre liberté que vous êtes venu?

— Le jeune homme fit signe que non.

Giselle insistait:

— Lorsque vous me parliez tout à l'heure, sous les grands arbres du parc, vous étiez sincère... vous ne cherchiez pas à rompre le doux lien de notre enfance?

— Non certes...

— Je ne comprends pas... Je suis l'agonie de ma vie...

— Vous m'aimez et vous songez à partir...

— Il le faut...

— Je veux savoir la vérité...

— Je ne peux vous la dire.

— Ce que vous avez à me faire connaître est donc bien effrayant?

. . . . . .

— Votre silence me glace.

Subitement la jeune fille se recula... elle regarda devant elle effarée comme si une vision horrible traversait ses cerveau.

— Je sais ce que vous me cachez, dit-elle... vous vous éloignez fièrement sans vouloir parler, parce que vous ne me croyez plus digne de votre amour.

— Oh! Gisèle, taisez-vous... ne blasphémez pas à une pareille heure... ne comprenez-vous pas que mon cœur déborde... que ma vie est brisée... que je ne peux plus vous exprimer mon désespoir.

Il y eut un silence tragique

Puis, en même temps, leurs lèvres s'ouvrirent pour protester contre le destin qui s'acharnait sur eux.

. . . . . .

M. de Murel venait d'ouvrir la porte.

En apercevant les deux jeunes gens enlacés, il se retourna vers Emile Bertin, et dit entre ses dents:

— Vous avez raison, le temps presse... Il faut nous hâter.

M. de Murel s'avançait, et, tout en faisant les présentations, avait tendu la main au vicomte.

— Que vous est-il arrivé?... d'où provient ce retard, demanda-t-il?

— Parlez-vous du fameux accident, fit Emile Bertin... avez-vous réussi dans vos investigations?

— Je suis allé porter mes consolations à une malheureuse mère, répondit Lucien sur un ton glacial.

— J'ai hâte de connaître cette histoire, dont ma fille me parle depuis une heure... venez donc me donner des détails.

A Continuer.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de William Walsh et Epouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,331 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les sept jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Ernest Flicker, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
DINKELSPIEL, HART & DAVEY, Avocats.
sept 28 25—oct 5

Dans l'affaire de la succession de Charles N. Roth, décédé.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,026 — Division [illegible] — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les sept jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte [illegible] par Miss Elizabeth Walsh Roth, [illegible] de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.
A. H. PUGH, Avocat.
sept 28 25—oct 5